

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
27 juin 2016**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
Sandrine WANTEN	Our	Gilles Dejean DE LA BATIE	Oui
		Marie-Laure THERRY	Non
Marielle KHAKOULIA	Oui	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Anne-Sophie JELIC	Oui		
Marie-Christine MALECOT	Oui		
Frank BOYER	Oui		
Fabrice CAMPION	Non		
Édouard WOLF	Oui		
Géraldine WOLF	Excusée		
Pascal MUNIER	Excusé		
Jérôme BARLATIER	Excusé		
Patrice TIJOUX	Excusé		

Elus présents : Bruno CHARPENTIER, Véronique LEVIEUX, Olivia HICKS-GARCIA.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « ECO-RÉNOVONS »

Éco-rénovons Paris est un programme mis en place par la Mairie de Paris qui a pour objectifs d'encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique.

C'est une démarche participative, ouverte en priorité aux copropriétés qui s'organisent pour répondre à un appel à candidature et bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit vers la rénovation énergétique et environnementale par des conseillers Éco-rénovation spécialisés.

Sont également concernés par ce dispositif :

- les immeubles dont la propriété est unique (monopropriétés)
- les maisons individuelles et pavillons.

Pour bénéficier de ce dispositif, les copropriétés désireuses répondre à un appel à candidature. Un premier appel à candidature est ouvert depuis le 12 mai 2016 pour 5 ans. Il sera clos le 31 octobre 2016. Pour avoir plus d'informations et participer, rendez-vous sur : <http://www.paris.fr/ecorenovonsparis>

Christine VOS s'interroge sur le choix des entreprises pour les travaux ; une fois le dossier accepté, le syndic est maître d'ouvrage et pourra choisir les entreprises.

Le représentant de Eco-rénovons précise qu'il n'y a pas de restrictions pour candidater même si les immeubles sont mixtes (bureaux et copropriétés) mais pour bénéficier de l'aide il faudrait que l'immeuble possède au moins 75% d'habitations. Cette aide peut représenter jusqu'à 40% du prix H.T. des travaux.

3. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES PETITS CHAMPS

La concertation concernant ce projet commence à peine. Il y a aura des représentants du passage Choiseul, de la BNF, de l'INA, de l'École des Chartes, la liste restant ouverte. Le projet final reste ainsi ouvert aux discussions.

Bruno CHARPENTIER précise que la fermeture des voies sur berges aura des effets sur des rues de l'arrondissement, l'idée essentielle étant de décourager l'usage de la voiture. Les rues Réaumur, Richelieu, les Grands Boulevards sont les plus concernées. De manière générale, la circulation des voitures décroît de 2-3% par an.

Marielle KHAKOULIA remarque qu'il y a de plus en plus de 2 roues dans Paris.

4. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE RICHELIEU

Une réunion se tiendra le 30.06.2016. Il y sera présenté des aménagements provisoires- une seule voie de circulation et l'élargissement des trottoirs.

Hélène DE BARMON explique que 13 projets ont été retenus pour le 2^e arrondissement pour le budget participatif 2016. Le projet de la rue des Panoramas et Saint Marc (qui a été retenu) est estimé à 500.000€. Le plus grand projet de l'arrondissement est représenté par la contre-allée Lazareff (1.000.000€).

5. OCCUPATION ABUSIVE DES TROTTOIRS PAR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

Christine VOS considère qu'aucune alternative n'est proposée à la voiture pour les livraisons par exemple. Et d'ailleurs, les places de livraison sont souvent occupées par de gros 4x4.

Bruno CHARPENTIER rappelle le combat continu de la mairie d'arrondissement contre les terrasses qui ne respectent pas la législation. Le PV délivré n'est pas du tout dissuasif.

Julien WOLF constate qu'il n'y a pas la même problématique avec les terrasses dans les rues fermées. Dans la rue Saint –Augustin il y a des poubelles qui occupent les trottoirs.

Bruno CHARPENTIER indique que la mairie est très combative sur le sujet.

7. DIVERS

Un SDF atteint du syndrome de Diogène est signalé. Olivia HICKS-GARCIA rappelle qu'il est nécessaire de contacter la maraude ou le service social.

Véronique LEVIEUX annonce la discussion lors du prochain Conseil de Paris du Plan Local d'Urbanisme. Il y a des rues du quartier qui pourraient être protégées pour l'implantation des commerces et artisanat: la rue des Petits Champs, Daniel Casanova, et la rue Saint Anne.

Hélène DE BARMON s'inquiète de la disparition d'un nombre important de médecins dans le quartier.

Olivia HICKS-GARCIA précise qu'il y a une vraie préoccupation au niveau parisien concernant ce sujet. Un plan qui consiste à inviter des médecins à s'installer en secteur 1 existe depuis 2014 et une partie du centre de Paris est concernée. C'est l'Hôtel de Ville qui cherche des médecins désireux de s'installer.

Prochaine réunion du Conseil de quartier : le 26.09.2016 à 20 heures en mairie d'arrondissement.